

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1. Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à toute vente de Produits et Services (ci-après les « Produits » et « Services ») par la société SUNNA DESIGN SA, société anonyme au capital de 202 458,90€, enregistrée au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux sous le numéro 538 125 402, domiciliée 17, rue du Commandant Charcot, 33290 Blanquefort, France (ci-après « Sunna Design ») à destination de tout Acheteur professionnel quel que soit son lieu d'établissement (ci-après « l'Acheteur »). Les conditions générales de vente sont systématiquement adressées ou soumises à l'Acheteur pour lui permettre de passer commande. Toute commande emporte sans exception, l'acceptation par l'Acheteur des présentes conditions générales de vente et renonciation de sa part à ses propres conditions générales d'achat. Les présentes conditions générales de vente constituent ainsi la loi des parties pour l'exécution de la commande et ce à l'exclusion de tout autre document. Toutefois, des conditions particulières pourront être convenues d'un commun accord par écrit. Aucune tolérance par Sunna Design de quelque nature, importance et durée qu'elle soit, ne pourra être interprétée comme une renonciation à se prévaloir ultérieurement des présentes conditions générales de vente. Sunna Design est soumise à la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) conformément à l'article L.541-10-13 du Code de l'environnement pour les filières suivantes : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE - panneaux solaires) : Identifiant Unique (IDU) FR359113_05GZDQ | Piles et Batteries : Identifiant Unique (IDU) FR359113_06RZNM.

Article 2. Commandes

A la demande de l'Acheteur, Sunna Design lui adressera une offre commerciale qui précisera le prix des Produits et Services en fonction des tarifs en vigueur. Cette offre devra faire l'objet d'une acceptation expresse par l'Acheteur dans un délai maximum de 30 jours, sauf accord contraire exprès de Sunna Design. L'Acheteur pourra passer commande par email ou courrier. Seules les commandes conformes à l'offre commerciale seront valables. En tout état de cause, toute commande, y compris celle reçue ou acceptée par les agents ou les représentants de Sunna Design, ne deviendra définitive qu'une fois confirmée par cette dernière. L'acceptation d'une commande par Sunna Design pourra également résulter d'une expédition des Produits ou de la réalisation des Services.

Article 3. Prix

Les prix affichés s'entendent en euro (€), sauf mention particulière. Ils sont établis en fonction des conditions économiques en vigueur au jour de l'offre de Sunna Design. Nos prix sont nets, hors taxes et hors frais accessoires (port, conditionnement, contrôles spéciaux). Tout impôt, taxe, droit ou autre charge à payer en application des lois et règlements en vigueur seront à la charge de l'Acheteur.

Article 4. Paiement et validité de la commande

Sauf mention particulière, le versement du montant total de la commande est exigé à la passation de commande. Son règlement interviendra par virement bancaire. Sunna Design se réserve le droit d'annuler toute commande qui n'aurait pas été payée intégralement et de refuser toute commande ou livraison ultérieure.

Article 5. Livraison

Modalités Les livraisons des produits Sunna Design sont effectuées conformément aux modalités définies lors de la commande. Le délai de livraison est indicatif et peut être ajusté en fonction des contraintes logistiques ou de production. Tout dépassement du délai de livraison ne saurait engager la responsabilité de Sunna Design, ni donner lieu à retenue financière ou à résolution de la vente par l'Acheteur.

Livraisons en France Pour les livraisons effectuées sur le territoire français (métropole), les marchandises sont vendues selon l'Incoterm Ex-Works (EXW), sauf dispositions contraires indiquées dans les conditions particulières liant l'Acheteur et Sunna Design. L'Acheteur prend en charge l'ensemble des frais et risques liés au transport des produits à partir du site de production ou du dépôt de Sunna Design. Le transfert des risques intervient au moment où les marchandises sont mises à disposition du client dans nos locaux.

Livraisons internationales Pour les ventes internationales, les produits sont livrés selon l'Incoterm FCA 2020 Le Havre, Marseille ou Aéroport Roissy CDG.

Réception des marchandises Le client s'engage à vérifier l'état des marchandises à leur réception et à signaler toute anomalie par écrit avec accusé de réception dans un délai de 3 jours. En l'absence de réclamation dans ce délai, les marchandises seront considérées comme acceptées sans réserve.

Article 6. Clause de réserve de propriété

Sunna Design demeure propriétaire des Produits et Services jusqu'au paiement intégral en principal, intérêts et accessoires de la commande et même si ceux-ci ont déjà été livrés. Le non-paiement entraînera la restitution des Produits à Sunna Design aux frais de l'Acheteur ou l'arrêt de la prestation de Services. L'Acheteur s'engage à ne pas retirer les signes et marques d'identification des Produits sous peine d'engager sa responsabilité. L'inexécution par l'Acheteur de ses obligations de paiement donnera droit à Sunna Design d'exiger de plein droit la restitution des Produits détenus par l'Acheteur. Ne constitue pas un paiement, au sens de la présente clause, la remise de traite ou autre titre créant une obligation de payer.

Article 7. Force majeure

Sunna Design ne pourra être tenue responsable de l'inexécution de ses obligations en cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil. En cas de force majeure continue sur une durée supérieure à 3 mois, Sunna Design se réserve le droit d'annuler la commande sans aucun dédommagement.

Article 8. Propriété intellectuelle

Les designs, études et documents de toutes sortes réalisés par Sunna Design demeurent la propriété exclusive de Sunna Design. La technologie et le savoir-faire, qu'il soit protégé ou non par un brevet, et tous les droits de propriété intellectuelle associés aux Produits et Services, en incluant leurs formes, noms commerciaux, marques et images, et/ou les systèmes, en incluant les logiciels associés, demeurent la propriété exclusive de Sunna Design ou des détenteurs de droits. Seul un droit d'utilisation non-exclusif est concédé à l'Acheteur et à ses propres clients.

Article 9. Garantie Produits

Conditions de garantie : Sunna Design garantit les Produits des gammes iSSL, UP et EverGen pendant un délai de six (6) ans à compter de la date de facture, et pendant une durée de 3 ans pour la gamme ALTO à compter de la date de facture également. Pendant toute la durée de la garantie Sunna Design s'engage à réparer ou remplacer vos Produits reconnus défectueux du fait d'un vice de fabrication ou de matière. La garantie s'applique sur tous les éléments composant les Produits, incluant l'élément batterie. Une fois l'accord écrit et formel donné de la part de Sunna Design, pour bénéficier d'une prestation de SAV, Sunna Design confirmera à l'acheteur s'il est nécessaire de retourner les composants défectueux pour expertise dans le cadre de la remise en état du produit, ou du remplacement du composant. Dans ce cas les Produits devront être renvoyés à l'usine de Sunna Design, ou à tout autre représentant désigné de Sunna Design, dans son emballage d'origine accompagné de tous les éléments initialement fournis. Tout renvoi de produits devra être accompagné de la preuve d'achat correspondante ainsi que toutes justifications quant à la réalité du ou des défauts, à défaut de quoi Sunna Design se réserve le droit de refuser toute prise en compte de la réclamation. Sunna Design ne prend pas en charge les frais d'expédition et de transport jusqu'au point de réparation désigné, ni les frais d'importation, de droits et les taxes. Aucune réparation ou remplacement ne renouvellera ou prolongera la période de garantie. En cas de défectuosité avérée, Sunna Design prendra en charge les frais de retour sur site.

Exclusions : Cette garantie s'applique à condition que les Produits aient été utilisés, manipulés, stockés, installés et entretenus dans les conditions décrites ci-dessous. Sans préjudice de toutes autres exclusions ou limitations visées au présent article ou portées à la connaissance de l'acheteur, sont exclus de la présente garantie :

- Les détériorations provoquées par conditions anormales d'utilisation (incluant erreur de branchement et de montage) et d'entretien en tout ou partie des Produits, comme précisé dans la notice d'utilisation.
- Les incidents tenant à des cas fortuits ou de force majeure ou d'un aléa climatique tel qu'une insuffisance d'ensoleillement.
- Les remplacements ou réparations qui résulteraient de l'usure normale de tout ou partie des Produits, de détériorations provoquées par erreurs de branchement, démontage, même

partielles, conditions anormales d'entreposage, ou d'accidents provenant de négligence, défaut d'installation, de surveillance ou d'entretien et d'utilisation anormale ou non conforme aux prescriptions précisées dans la notice d'utilisation. Sont également exclus de la garantie tout dommage ou défaut causé aux Produits à la suite :

- D'un dépassement des limites de température des Produits prévues par les spécifications des Produits.
- D'une exposition des Produits à des contraintes mécaniques et tensions qui ne sont pas conformes à l'usage prévu (conformément à la fiche technique et/ou notice d'installation)
- D'une localisation dans un environnement non recommandé
- De l'altération ou de la réparation des Produits (autre que du fait de Sunna Design ou de tous préposés de cette dernière).
- D'une installation, d'une implantation et utilisation des produits non conformes à l'usage prévu
- D'un dommage intentionnel, d'un mauvais usage, d'une négligence ou d'une mauvaise installation.

Note : La garantie ne s'applique pas en cas de non-respect des préconisations indiquées dans le guide d'installation et/ou les fiches techniques, notamment en ce qui concerne le choix du mât ou l'environnement d'installation. Toute installation ne répondant pas aux recommandations spécifiées pourra entraîner l'annulation de la garantie.

Force majeure : Les engagements de Sunna Design au titre de la garantie seront suspendus dans tous les cas où l'inexécution d'une obligation aura pour cause un cas de force majeure subi directement ou indirectement par Sunna Design et/ou ses sous-traitants et/ou tout autre tiers intervenant dans la réalisation de la commande. A ce titre, sera notamment considéré comme cas de force majeure, tout événement de quelque nature qu'il soit, échappant raisonnablement au contrôle de Sunna Design, tel que grève ou lock-out engagés chez Sunna Design, un de ses sous-traitants et/ou tout autre tiers intervenants dans la réalisation de la commande, interruptions ou retards dans les moyens de transport quelle qu'en soit la cause, pénurie de main d'œuvre spécialisée ou de matières premières, action ou carence des services publics, dispositions légales ou réglementaires affectant la production ou la distribution des Produits, pannes ou dommages causés par une tempête de vent, de sable, une catastrophe naturelle, un acte de guerre, de terrorisme, de désobéissance civile, d'émeutes, d'actes de malveillance, de vandalisme, les impacts, l'incendie, une immersion prolongée.

Précautions d'usage : Ne pas ouvrir les Produits sans autorisation écrite et formelle de la part de Sunna Design, sous peine d'annulation de la garantie.

Tous changements ou modifications faites sur les Produits Sunna Design non expressément approuvés par Sunna Design implique l'interdiction de l'utilisation de ces Produits ainsi que l'annulation de la garantie.

Conditions de stockage : Les Produits fabriqués par Sunna Design sont des Produits intégrant des accumulateurs chimiques, ceux-ci doivent donc respecter les précautions de stockage suivantes sous peine d'annulation de la garantie. Pour les gammes iSSL, UP et les éléments du kit EverGen (y compris Powerpack), temps de stockage maximal avant utilisation de 6 (six) mois, température de stockage maximum de 25°C et ne pas stocker les Produits sous tension).

Installation et service après-vente : Sunna Design ne procède pas à l'installation des Produits et l'acheteur est tenu de recourir à un installateur spécialisé à cet effet qui devra se conformer strictement aux règles de l'art et aux spécifications du fabricant exprimées dans la notice d'utilisation. En conséquence, Sunna Design ne contracte aucune obligation de conseils ou de renseignements en matière d'installation des Produits, dont la responsabilité appartient au seul installateur. En aucun cas les conseils ou renseignements donnés par Sunna Design lors de la vente des Produits à l'acheteur ne pourront valoir conseils ou renseignements pour l'installation des Produits.

Article 10. Prestations de Services

Objet : l'Acheteur est réputé avoir pris connaissance du Contrat de Services référent à la prestation de Services et l'avoir dûment accepté sans réserve.

Le Contrat de services définit les termes et conditions dans lesquels Sunna Design s'engage à fournir au Client les Matériels et/ou Logiciels, et/ou toutes autres Prestations visés au Contrat.

Durée et Garantie de la prestation : en l'absence de conditions particulières, la durée et garantie d'une Prestation de Services est établie conformément aux termes indiqués dans le Bon de Commande

Dispositions relatives aux logiciels : Tous les logiciels fournis dans le cadre de cet accord restent la propriété exclusive de Sunna Design. De ce fait, le Contrat de Services confère au Client uniquement un droit d'utilisation individuel, qui est non exclusif, non transférable et ne peut être cédé.

Prix : cette concession est attribuée au Client en échange du versement d'un montant forfaitaire spécifié dans le Bon de Commande. Les droits d'usage des logiciels sont octroyés au Client selon un volume défini d'unités d'œuvre, détaillé en termes de quantité, seuil ou limite dans le Bon de Commande. Toute ajustement de ce volume d'unités d'œuvre nécessite une autorisation formelle de Sunna Design et peut entraîner, le cas échéant, le paiement d'un supplément tarifaire conforme au prix courant.

Article 11. Responsabilité

La responsabilité de Sunna Design associée à la garantie décrite à l'article 9 est limitée aux conditions décrites dans ledit article. En aucun cas, Sunna Design ne pourra être tenue responsable des dommages indirects, prévisibles ou non, tels qu'une baisse de la rentabilité, de la production, des ventes, une perte financière, un dommage commercial ou d'image ou tout autre effet induit par un dysfonctionnement de ses Produits. En tout état de cause, si la responsabilité de Sunna Design était reconnue, le montant maximum de l'indemnité que Sunna Design pourrait être condamnée à verser à l'Acheteur ne saurait, en aucun cas, excéder le prix de vente hors taxes des Produits.

Article 12. Confidentialité

L'Acheteur reconnaît que toutes les informations techniques, commerciales et financières fournies par Sunna Design ne doivent pas être transmises à une autre partie sans acceptation préalable et expresse de Sunna Design et/ou être utilisées pour d'autres applications que celles couvertes par l'offre de Sunna Design.

Article 13. Cession

L'Acheteur n'est en aucun cas autorisé à transférer ses droits et obligations résultant de la commande de Produits et Services sans le consentement préalable et exprès de Sunna Design.

Article 14. Indemnité forfaitaire de recouvrement

En cas de retard de paiement, l'Acheteur sera de plein droit débiteur à l'égard de Sunna Design, outre des pénalités de retard déjà prévues ci-dessous, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. Des frais complémentaires pourront être réclamés sur justification.

Article 15. Défaut de paiement

Le défaut de paiement d'une livraison autorise Sunna Design à suspendre les expéditions et rend exigible le montant des Produits commandés, disponibles ou en cours de fabrication, ainsi que l'arrêt de toutes les prestations de Services Le défaut de paiement provoque également la déchéance du terme et rend immédiatement exigible toutes les autres créances. Sous réserve de toute action de droit concernant les sommes dues, tout retard de paiement ou tout report d'échéance est passible de plein droit sans qu'un rappel soit nécessaire d'intérêts de retard calculés à compter de l'échéance initiale au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal.

Article 16. Clause attributive de Juridiction et droit applicable

En cas de contestation quant à l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions générales de vente (et ceci quel que soit le lieu du marché, de la livraison et le lieu de paiement), les parties s'engagent à tout mettre en œuvre afin de parvenir à une résolution amiable du présent litige dans un délai d'un mois. **A défaut de solution amiable au terme de ce délai, il est convenu que le Tribunal de Commerce de BORDEAUX (France) sera, dans tous les cas, seul compétent pour en connaître à l'exclusion de tout autre, et même en cas de référé, pluralité de défendeurs ou appel de garantie.** Le droit applicable aux présentes conditions générales de vente et à toutes nos opérations de vente est le droit français, l'application de la Convention de Vienne sur la Vente Internationale de Marchandises du 11 avril 1980 étant exclue.